



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Lutry
séance du 7 décembre 2024
Présidence de Mme Charlotte Mathis

Préavis n° 1326/2024 Budget 2025.

LE CONSEIL COMMUNAL DE LUTRY

- vu le préavis municipal N° 1326 / 2024
- où le rapport de la Commission des finances

décide

D'approuver tels que présenté par la Municipalité et amendé par le Conseil communal :

1. Le budget 2025 de la Bourse communale

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
Revenus de fonctionnement		Fr. 77 036 000,-
Prélèvements à des comptes de réserves		Fr. 2 723 000,-
Charges de fonctionnement	Fr. 79 155 000,-	
Attributions à des comptes d'amortissements	Fr. 4 536 000,-	
Attributions à des comptes de réserves	Fr. 270 000,-	
Imputations internes	Fr. 130 000,-	Fr. 130 000,-
<i>Résultat - déficit BC</i>		Fr. 4 202 000,-
Sommes égales	Fr. 84 091 000,-	Fr. 84 091 000,-

2. Le budget 2025 des Services Industriels

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
<i>Revenus de fonctionnement</i>		
- Service des eaux		Fr. 3 145 000,-
- Service de l'électricité		Fr. 10 437 000,-
- Service du gaz		Fr. 1 186 000,-
<i>Charges de fonctionnement</i>		
- Service des eaux	Fr. 2 844 000,-	
- Service de l'électricité	Fr. 8 660 000,-	
- Service du gaz	Fr. 1 126 000,-	
Total fonctionnement	Fr. 12 630 000,-	Fr. 14 768 000,-
Attribution et prélèvement à des comptes		
- d'amortissements	Fr. 418 000,-	
- de réserves	Fr. 843 000,-	Fr. 35 000,-
Total des charges et revenus	Fr. 13 891 000,-	Fr. 14 803 000,-
Imputations internes		
Administration des S.I.	Fr. 3 754 000,-	Fr. 3 754 000,-
<i>Résultat bénéfice des SI</i>	<i>Fr. 912 000,-</i>	
Sommes égales	Fr. 18 557 000,-	Fr. 18 557 000,-

3.	<u>Récapitulatif budget 2024 de la Commune de Lutry</u>	
	Déficit Bourse communale	(-) Fr. 4 202 000,-
	Bénéfice Services industriels	(+) Fr. 912 000,-
	Déficit Commune de Lutry	(-) Fr. 3 290 000,-

4. d'accorder les crédits nécessaires au financement des dépenses d'investissements ordinaires 2025 (ORD 2025) :

de la Bourse communale de Fr. 1 084 000,-

5. d'accorder une enveloppe budgétaire pour des crédits d'investissements (EB.ORD/2024) concernant des travaux à caractère conventionnel pour le renouvellement et l'extension simple des réseaux existants :

de l'épuration des eaux	Fr.	800 000,-
du Service des eaux	Fr.	1 185 000,-
du Service de l'électricité	Fr.	931 000,-
de l'éclairage public	Fr.	226 000,-
du Service du gaz	Fr.	55 000,-

Ainsi délibéré en séance du 7 décembre 2024.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

La Secrétaire



Charlotte Mathis Danahé Palmon